VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans, Division D.—Dossier Nos 95,010 et 90,480, consolidés.

SUCCESSION DU

Dr J. H. MALONEY

ET DE SON EPOUSE

Mme ELIZABETH C. MALONEY.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée Succession du Dr J. H. Maloney et de son épouse Mme Elizabeth C. Maloney, Dossiers Nos 95,010 et 90,480, consolidés, ledit ordre daté et signé du 6 mars 1911 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 11 avril 1911, les propriétés foncières décrites comme suit:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, coutumes et servitudes, là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 73, borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jackson et Annonciation, lequel dit lot est une partie du lot original No 7 ci-après mentionné, et formant l'encoignure des dites rues Joséphine et Annonciation, et mesurant d'après un devis et certificat d'arpentage, dressé par Deney, ingénieur civil et voyer daté du 12 décembre 1895, annexé et faisant partie d'un certain acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 7 juin 1888, et mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Annonciation sur cent soixante pieds, sept pouces, une et demie ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Washington, contigu au lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Sixième, et quarante deux pieds sur la ligne du fond. Les améliorations consistent d'une résidence double à deux étages, chaque côté contenant environ dix grandes chambres, grande cour; la propriété portant les numéros municipaux 2825-29 rue Annonciation.

3. Un lot de terre et améliorations dans le Sixième District, dans l'îlet borné par les rues Peniston, Constance, Laurel et Amelia, désigné comme lot No 10 sur un plan par J. A. D'Hémécourt le 8 avril 1864, une copie duquel est déposée en l'étude de H. Maden, ancien notaire. Ledit lot mesurant trente pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No onze, le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent d'un très joli cottage double, portant les numéraux municipaux 721-23 rue Peniston.

6.—Deux lots de terre et Améliorations dans le Quatrième District de cette ville et l'îlet borné par les rues St-André, Camp, Chestnut et Joséphine, mesurant chacun trente deux pieds et un sixième de ligne de face à la rue St-André sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, désignés par les Nos vingt et vingt-et-un sur un plan par W. T. Thompson le 15 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire. Les améliorations portent les numéros municipaux 1218-20 rue St André et consistent d'une résidence double et confortable à deux étages. Le côté No 1218 a vestibule, salon double, salle à manger, cinq ou six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, office, etc. Le côté No 1220 est tel que le No 1218, excepté qu'il y a un vestibule, et que la connection d'eau et d'égout vient d'y être installée.

7. Un certain lot de terre et améliorations situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 27, borné par les rues Poplar [maintenant Camp], Magasin, Joséphine et St-André, désigné par le No 25 sur un plan par A. Knell et C. Warner, le 4 mars 1848, déposé comme plan No 102 dans le livre des plans de Joseph B Marks, ancien notaire; ledit lot mesurant trente-et-un pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent six pieds six pouces et sept lignes, et trente-et-un pieds dix pouces et trois lignes de largeur dans le fond, et lequel lot est désigné par le même numéro sur un plan par Henry Moellhauser, daté du 22 juin 1844, en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire. Les améliorations consistent d'une maison double portant les numéros municipaux 2034-36 rue Camp.

8. Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Preston [ou Annonciation], et Tchoupitoulas, désigné par les Nos trois et quatre et mesurant chacun trente deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Calhoun sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. TERRAINS VAGANTS.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1911, aussi les frais de tous certificats et les frais des actes de vente pardevant Charles A. Butler, notaire. Les ventes subsistent aux baux existant et les loyers réservés aux vendeurs jusqu'au passage des actes de vente. (Les dépôts ne devant plus porter d'intérêts). 10 0/0 du prix d'achat devant être fait par les acquereurs au moment de l'adjudication.

J. L. Onorato

ENCANTEUR ET AGENT DE PROPRIETES FONCIÈRES. BUREAU, 910 RUE GRAVIER.

11 mars—11 12 19 26—avri. 2 9 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Valentine Cavalier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 95,793—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Cavalier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. D. Danziger, avocat.

8 mars—8 12 17

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BeauTerrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JAMES TAYLOR ET DELIA ROSS, SON EPOUSE.

No 75,416—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante sera vendue—

Une moitié d'intérêt indivis en et à un certain lot de terre dans l'îlet 77², Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la vieille église et Chisnos Miles, comme il est énuméré en l'inventaire ci-décrit, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et de déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—av 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Terrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JOSEPH BROWN.

No 95,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit, sera vendue:

Une moitié d'un intérêt indivis dans et à un certain lot de terre dans l'îlet No 778, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la Vieille Eglise et Chisnos Miles, comme il est énuméré dans l'inventaire, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigible en l'année 1911, et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Marchands de Charbon!

La Louisville and Nashville Railroad Company vendra pour cause au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique, à la tête de la rue St-Joseph,

LUNDI, 20 Mars 1911 à 10:30 h. a. m.

Un chargement de charbon, Char No 61,261 L. & N., pesant 83,600 livres, consigné à R. P. Hyams Coal Co., compris en le Bill de Dépenses 2787 le 14 février 1911. La vente en vertu de la loi No 167 de la Session de 1898 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente, porteur ou commun de tout frêt non réclamé et stipulant la disposition des etc., produits.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet.

8mars—8 12 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHANCE POUR PLACEMENT.

Ce Cottage Double

BIEN BATI

Nos 1406-1408

RUE MANDEVILLE

Succession de Veuve John O'Neil.

No 95,791—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet.—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 20me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., située dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans et désigné par le No 2 dans l'îlet No 56, borné par les rues Mandeville, Villeré (antrefois Girod) Marigny et N. Robertson (autrefois St-Jean-Baptiste), sur un plan tracé par J. Pilié, en date du 14 mars 1831 et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, le 30me jour du même mois. Ledit lot mesure en mesure anglaise 40 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent portent les Nos municipaux 1406 et 1408 rue Mandeville, et comprennent un cottage double contenant quatre chambres, cuisine, hangar de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, la portion de crédit de ladite vente étant attestée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de ce jour jusqu'à parfait paiement, daté du jour de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au détenteur du billet, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1911. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant M. Edward B. Ellis, notaire.

MM. Martin H. Manion et H. W. Kaiser, avocats.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange N.O. Boîte 113. Nouvelle Orléans. Les

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Désirable en Briques à Trois Etages

No 629 Rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

SUCCESSION DE JOSEPH BOUCHOUX.

No 88,509 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A l'Honorable T. C. W. Ellis, Juge.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur — Bureau 825 rue Union, Nouvelle-Orléans Louisiane—MERCREDI, le 5 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lundi le 20 février 1911, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent en congé, et signé le 3 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 44, borné par les rues St-Pierre, Royale, Passage de la Bourse et Passage Orléans, et désigné par le Numéro Six sur un plan dressé de onze lots de terre dans le même îlet par Pilié et Depouilly, le 13 mars 1866, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme J. B. Labranche et als à Paul N. Rivers, exécuté pardevant Félix Grima, notaire, le 25me jour d'avril 1866; ledit lot de terre mesure, d'après ledit plan, dix huit pieds, six pouces et six lignes (18' 6'' 6''') de face à la rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, et quatrevingt-cinq pieds onze pouces (85' 11'') en profondeur, sur la ligne vers la rue Royale, le divisant du lot No cinq et du lot du fond No deux dudit plan, et sur une profondeur de quarante et un pieds, huit pouces (41' 8'') sur la ligne vers le Passage de la Bourse, le divisant du lot No sept, de là, dix pieds, un pouce et quatre lignes (10' 1'' 4''') sur une ligne parallèle à la rue St Pierre, s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit lot No sept, de là sur une autre profondeur de vingt-deux pieds, deux pouces [22' 2''[sur une autre ligne perpendiculaire à ladite rue St Pierre, et aussi le divisant du lot No sept, de là s'élargissant dix pieds un pouce et quatre lignes [10' 1'' 4''] sur une autre ligne parallèle à la rue St-Pierre, aussi le divisant du lot No sept, de là s'étendant à une autre profondeur de vingt-deux pieds un pouce [22' 1''] sur une ligne le divisant du lot No onze dudit plan à la ligne du fond le divisant de la propriété du défunt Dr Thomas, sur laquelle ligne du fond il mesure dix-huit pieds six pouces et quatre lignes [18' 6'' 4'''], ensemble avec l'usage d'une allée s'ouvrant rue Royale, et commune audit lot et aux lots Nos un, deux, quatre et cinq sur ledit plan.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à trois étages ayant une boutique de forgeron au rez-de-chaussée et plusieurs chambres aux autres étages, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 629 rue St-Pierre.

Etant la même propriété, laquelle a été acquise par (François) Joseph Bouchoux, de Charles Thiery, d'après un acte de vente exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 30 décembre 1890, enrégistré en le Bureau des Transferts, en le livre 136, folio 330.

Conditions—Pour du comptant. Dix pour cent devant être payés à l'encanteur au moment de l'adjudication, et la balance au moment de la confirmation de ladite vente par le dit encanteur qui sera par acte pardevant Arthur J. Peters, notaire, les frais de tous certificats et les taxes de l'année 1911 devant être assumés et payés par l'acquéreur, en plus du prix d'achat.

LOUIS C. SPEAR, Encanteur.

Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.

5 mars—5 12 19 26—av 2 5

R. J. Kennedy.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET DU CINQUIEME DISTRICT

A L'ENCAN

JEUDI, 16 MARS, 1911,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

JOHN B. HILDEBRAND, JR., ET ALS VS MME LOUISE GOFF ET AL.

No 95,194—Cour Civile de District—Division "A."

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur, 205 Bâtisse Hennen—JEUDI, le 16 mars 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en cette ville, à midi, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 7 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, No 95,194, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia (autrefois Maunsell), Clara, Melpomène et Thalie, désigné comme lot No Deux sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848, déposé en l'étude de A. Maureau, notaire en cette ville; ledit lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1405-1407 rue Magnolia.

Deuxième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Melpomène, Magnolia et Locust [maintenant S. Robertson], désigné par le No sept, sur un plan dressé par L. Reizenstein, et mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds 2 lignes; ledit lot formant le tout, moins trente-et-un pieds sept pouces, pris du fond du lot original No six dudit plan de George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848.

Lesdites améliorations consistent d'un cottage simple portant le numéro municipal 1406 rue Magnolia.

Troisième—Un certain lot de terre vacant, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Clara et Thalie, désigné comme lot No trois, dans l'îlet No 417. Ledit lot No trois mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 127 pieds.

Quatrième—Un certain morceau ou portion de terre etc., et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Thalie, Clara et Magnolia, composé de la portion du fond de deux terrains, désignés par les Nos Un et Quatorze, de l'îlet No 34 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, sous la date du 1er avril 1848 et déposé pour référence en l'étude de A. Maureau, ancien notaire en cette ville, laquelle portion de terre mesure d'après ledit devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. L. Pool, ancien notaire en cette ville, daté du 26 mars 1855, 31 pieds 9 pouces de face à la rue Magnolia sur 63 pieds, 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, M. A. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1413-1415 rue Magnolia.

5me District (Alger).

Cinquième—Trois certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désignés par les Nos 10, 11 et 12 de l'îlet No 11, sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849, et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et d'après ce, mesurant comme suit: Les lots Nos dix et onze, chacun 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No douze mesurant 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds et 8 pouces de profondeur et façade à la rue Eliza entre lignes parallèles, formant l'encoignure de l'avenue Atlantique et la rue Eliza.

Lesdites améliorations consistent d'une réduit ce simple à deux étages portant le numéro municipal 445 avenue Atlantique.

Sixième — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désigné par le No neuf de l'îlet No 11 sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et d'après cela, mesure 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est contigu à la propriété, cinquièmement ci-dessus décrite. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos municipaux 433 435 avenue Atlantique.

Septième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 211, borné par les rues Belleville, Valette, De Armas et Lamarque, désigné comme lot No 17, lequel mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Valette sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis dressé par A. De Armas, député-voyer de ville, annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 6 mai 1883. Lesdites améliorations consistent d'une maison double sur le devant du dit lot et d'une petite cuisine dans le fond dudit lot.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs doivent payer les taxes de Ville et d'Etat pour 1911 et aussi doivent payer pour l'acte ou les actes de vente pardevant ALPHONSE J. CONNO, notaire; dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

R. J. KENNEDY, Encanteur.

J. B. Rosser, Jr. avocat.

Voyez le plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'**HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE**; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s.

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Propectus et informations données gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN

Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philip Werlein, Ltd. vs O. Stone.

Vendredi, le 17 mars 1911, à 11 h. a. m.

Nous vendrons à l'enchère publique, à notre Bourse, 629-631 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.—

Un lot de meubles de maison, portraits, effets mobiliers. Conditions—Comptant.

JAC. H. STERN, Encanteur.

12 mars—12 14 16

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage "Home" élevé de terre.

No 720 Rue Brooklyn.

Près de la ligne de chars électriques et du Ferry de la rue du Canal.

PAR KERNAGHAN & CORDILL,—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 16 février 1911, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Joseph A. Beckett, No 95,458, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage en bois élevé de terre, No 720 rue Brooklyn, retiré de la banquette, sous le joli grillage en fer, contenant galerie, six chambres et chambre à bain, sewerage et eau. Les chambres sont tapissées avec du joli papier, ayant lumière électrique; sur le côté il y a un chemin pour voiture. Le lot de terre est situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 122, borné par les rues Madison (maintenant Brooklyn), Market (maintenant Opelousas), Jackson (maintenant Sildell), et Monroe (maintenant Tèche); le dit lot ou portion de terre est une partie du lot désigné par le No 23, et mesurant vingt-sept pieds et deux pouces de face à la rue Madison (maintenant Brooklyn) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 10 septembre 1886, et déposé en l'étude de L. T. Claire, alors un notaire en cette ville, comme plan No 195 de son livre de plans.

Dans un voisinage tranquille, ayant rues pavées des deux côtés et ligne de chars électriques à un îlet de distance. C'est un aussi joli home que l'on puisse désirer.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant E. P. Cousin, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alfred Nelson.

No 95,076—Cour Civile de District—Division D.

Un Terrain, rue Willow, entre les rues Milan et Gén'l Taylor.

A l'Encan MARDI, le 22 mars 1911, à midi, à la Bourse d'Encan de Freed, 914 rue Gravier.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Div. D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 13me jour de février 1911, la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 669, borné par les rues Willow, Cliborne, Milan et Général Taylor, désigné comme lot No 11, d'après un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 7 août 1895, annexé à un acte F. J. Dreyfous, notaire, le 23 juin 1895, et mesurant commençant à une distance de 120 pieds de la rue Milan, trente pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et de payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent, 10 0/0, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.,

Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 914 rue Gravier.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 22

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

D'un Joli Cottage Simple, ayant chemin pour voiture, 1417 rue Music, entre les rues Villeré et Robertson.

JEUDI, le 16 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de William E. Lusey et de Mary Vogel, son épouse.

No 95,660 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur.—Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 16 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 2 février 1911, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No vingt-et-un (21) dans l'îlet (612) borné par les rues Arts, Music, Villeré et Robertson et mesurant 31' 11'' 5''' de face à la rue Music sur une profondeur de 94 6'' entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 1417 rue Music et comprennent un cottage simple en bois à un étage couvert en ardoises ayant chemin pour voiture sur le côté et bâtisse à deux étages dans le fond contenant 9 chambres, cabinets pour bois et charbon.

Conditions—Comptant; et l'acquéreur devant assumer et de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1911, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Théodore A. Beck, notaire, 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication à cause de la vente et l'acquéreur prendra possession des loyers du jour de la signature de l'acte de vente.

ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur, 806, rue Perdido

12 fév—12 19 26—mars 5 12 16.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Leonard C. Vacher vs Mme Charlotte Fairfax —femme sole.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 46,954—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de la Nouvelle Maison de Cour, entrée rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 24 mars 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 253, borné par les rues Fern, Burdette, Cohn et Huitième, maintenant Spruce, désigné comme lot No seize et mesurant trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par vente de la Teutonia Loan and Building Company par acte pardevant J. C. Wenck notaire, le 24 novembre 1909, et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 230, folio 106.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

W. J. BRADY,

Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Howell Carter, Jr., avocat pour le demandeur.

21 fév—21 28—mars 7 14 21 24

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique occasion Pour placeurs.

VENTE SANS RESERVE A L'ENCAN

Pour Effectuer un Partage.

Terrains de choix pour bâtir.

Dans une section centrale du Deuxième District de cette ville, qui s'améliore, contigus à la New Orleans Land Co. "addition" faisant face au Bayou St-Jean, près du Parc de Ville, "Country Club" et la continuation de la rue du Canal.

In Re John D. Nix et als vs Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als.

No 95,103, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—(2ème étage)—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte, le 17 février 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la (Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de John D. Nix et als versus Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1er Dix-sept lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros un à dix-sept, inclusivement dans l'îlet No 915, borné par le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean, les rues Fort, Scott et Brooks, et mesurant comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun trente et un pieds trois pouces de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St Jean sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun trente deux pieds de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur cent quatre-vingt-neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 11, 12, 13, 14 et 15 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Et les lots Nos 16 et 17 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

2me Quatorze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Numéros un à quatorze, inclusivement dans l'îlet No 916, borné par les rues Scott Fort, Esplanade et Brooks. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Les lots 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 7 et 8 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre-vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 9, 10, 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Et les lots 13 et 14 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3ème Onze certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 931, borné par les rues Scott, Brooks, St-Louis et Memphis, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Memphis sur une profondeur de cent six pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les lots Nos 3 et 4 mesurant chacun trente pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8 et 9 mesurant chacun trente pieds, six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles